



MINISTÈRE DÉLÉGUÉ
À LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET À L'APPRENTISSAGE

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE
SOCIAL

Les Ministres

PARIS, LE 11 OCTOBRE 2012

Nos réf. : D 12005796

à

Madame Catherine BARBAROUX
Monsieur Jean-Baptiste de FOUCAULD

Madame, Monsieur,

Dans le contexte marqué par l'augmentation du niveau de pauvreté que connaît notre pays, le gouvernement a décidé d'élaborer un plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale dans les prochains mois.

En préalable, pour associer l'ensemble des acteurs à la définition des actions à entreprendre, le gouvernement a souhaité organiser une Conférence qui se tiendra les 10 et 11 décembre prochains.

La conférence sera organisée autour de sept ateliers, présidés par les ministres les plus directement concernés par les domaines étudiés. Nous présiderons conjointement l'atelier consacré à l'accès à l'emploi et à la formation professionnelle.

Cet atelier sera préparé par un groupe de travail dont, en accord avec le Premier ministre, nous avons souhaité que la présidence vous soit confiée. Vos compétences et votre expérience reconnues par tous seront particulièrement utiles pour mener ce travail important dans des délais relativement contraints.

Le groupe de travail, dont la composition est annexée à ce courrier, comporte une quinzaine de représentants du monde associatif, des partenaires sociaux, des personnes en situation de précarité et de pauvreté, des opérateurs, des collectivités locales ainsi que des experts.

L'éloignement du marché du travail est l'un des principaux facteurs de pauvreté et d'exclusion, l'emploi étant à l'inverse un puissant levier d'inclusion et de reconnaissance sociale. La participation du plus grand nombre au marché de l'emploi est également facteur de croissance, de résorption des inégalités et d'amélioration de la situation des finances publiques.

.../...

L'accès au marché du travail peut s'analyser en plusieurs étapes, recouvrant chacune de nombreux thèmes de réflexion potentiels que je vous soumetts :

- L'accès au premier emploi est un parcours du combattant pour de nombreux jeunes dont les trajectoires d'accès à l'emploi durable sont souvent chaotiques, en particulier pour les moins qualifiés. La question essentielle de la transition entre le monde éducatif et le monde professionnel trouve des solutions partielles, notamment par le développement de l'alternance, mais une plus grande fluidité mérite d'être recherchée. Par ailleurs, les nombreux dispositifs d'accompagnement vers l'emploi, qui sont mis en œuvre, principalement par le réseau des missions locales, ne suffisent pas à protéger les jeunes contre le risque de pauvreté.

- Le fait d'être en emploi ou de reprendre un emploi est également une garantie nécessaire mais non suffisante pour échapper à la pauvreté. Un accent important devra être mis sur les dispositifs de la prime pour l'emploi et du RSA activité, censés aujourd'hui jouer un double rôle – qui devra être questionné – d'incitation à la reprise d'activité et de complément de revenus, en lien étroit avec l'atelier chargé des questions d'accès aux droits et des minima sociaux. Dans ce cadre, la problématique de l'emploi précaire et du temps partiel subi devra aussi être évoquée (en lien avec les partenaires sociaux qui négocient sur ces sujets en parallèle). Pour les personnes qui reprennent un emploi après un parcours d'insertion long, le risque de rupture est élevé et nécessite de réfléchir au développement d'un accompagnement dans l'emploi aujourd'hui rarissime. Les situations d'exclusion interne aux entreprises et l'amélioration de l'accès à la formation – y compris qualifiante – pour les personnes qui en sont initialement éloignées pourront également faire l'objet de propositions du groupe.

- La préparation du retour à l'emploi butte aujourd'hui sur une difficulté majeure d'articulation entre l'accompagnement professionnel et l'accompagnement social dans toutes ses dimensions. La mise en place de parcours progressifs de retour à l'emploi pourrait sans doute gagner en efficacité, par exemple par une mobilisation plus adaptée des contrats aidés distinguant les logiques d'utilisation structurelle et conjoncturelle. Un autre axe de progrès concerne le renforcement des passerelles entre les dispositifs d'insertion et le monde des entreprises classiques, les structures d'insertion par l'activité économique étant amenées à jouer un rôle clé dans ces processus. La question du financement de cet accompagnement, par le service public de l'emploi comme par les associations, devra être discutée. La question des incitations à l'embauche prioritaire de ces publics pourra être posée. La création d'un référentiel partagé de suivi des parcours mérite aussi réflexion. La place de la formation professionnelle et de la lutte contre l'illettrisme dans les parcours de retour à l'emploi constitueront des enjeux forts. Les possibilités de créations et de reprises d'entreprises par des personnes en situation de pauvreté ou de chômage de longue durée pourront également être étudiées.

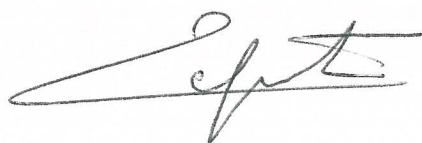
- La sortie de l'emploi renvoie à la question de la prévention de l'exclusion et à la sécurisation des parcours professionnels, à l'accès à la formation professionnelle pour les demandeurs d'emploi et à la question de l'indemnisation et de l'articulation entre le champ de l'indemnisation du chômage, de l'allocation spécifique de solidarité et des minima sociaux. En lien avec les autres ateliers pourra également être abordée la prévention des difficultés cumulatives qui peuvent être liées à la perte d'emploi (ruptures familiales, expulsions locatives, problèmes psychiques, etc...).

Nous comptons sur votre expérience de terrain, alliée à votre connaissance des dispositifs publics pour, autant que faire se peut, orienter la réflexion vers des dispositifs simples, robustes, laissant une marge d'action aux acteurs de terrain, pour qu'ils soient réellement applicables et accessibles à ceux qui en ont le plus besoin.

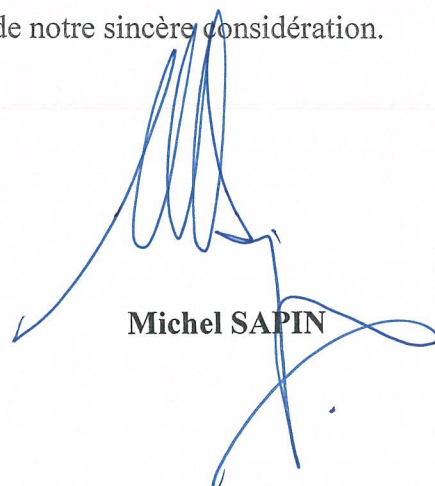
A l'issue des travaux que vous conduirez, vous produirez, en vous appuyant sur les travaux du groupe et les contributions des administrations, un document constitué des principaux constats, des propositions chiffrées avec l'identification d'éventuelles sources de financement, des pistes d'action de moyen terme et de la présentation d'expérimentations innovantes. Ce document servira de base aux débats de la conférence et alimentera le contenu du plan pluriannuel qui sera annoncé avant la fin de l'année 2012.

Nous comptons sur votre engagement pour formuler des propositions ambitieuses et réalistes pour améliorer l'accès à l'emploi et à la formation professionnelle des personnes en situation de pauvreté.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre sincère considération.



Thierry REPENTIN



Michel SAPIN